|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT)**  **29ème réunion, virtuelle, 8-12 novembre 2021** | | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  | |  | |
|  | | **Document** **TDAG-2****1/2/DT/6-F** | |
|  | | **3 novembre 2021** | |
|  | | **Original:** **anglais** | |
| Présidente du Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique  et opérationnelle (GT-GCDT-SOP) | | | |
| Projet de Plan d'action d'Addis-Abeba | | | |
|  | | | |
| **Résumé:**  On trouvera dans le présent document un avant-projet de Plan d'action d'Addis-Abeba, élaboré selon la structure examinée à la réunion du GT-GCDT-SOP, tenue le 4 octobre 2021. Il est proposé que le GCDT examine et approuve le présent document, afin que les membres puissent s'en servir de base pour leurs contributions.  **Suite à donner:**  Le GCDT est invité à examiner et à approuver le présent document.  **Références:**  – | | | |

**Plan d'action d'Addis-Abeba**

(projet interne au BDT)

Table des matières

Page

[Plan d'action d'Addis-Abeba 2](#_Toc89776675)

[1 Glossaire de termes 4](#_Toc89776676)

[2 Introduction 7](#_Toc89776677)

[3 Structure du Plan d'action d'Addis-Abeba 9](#_Toc89776678)

[3.1 Priorités thématiques et éléments d'accompagnement 9](#_Toc89776679)

[3.2 Liens 9](#_Toc89776680)

[4 Mise en œuvre des objectifs et des produits: 11](#_Toc89776681)

[Initiatives régionales 16](#_Toc89776682)

[Questions confiées aux commissions d'études 41](#_Toc89776683)

[Résolutions et Recommandations 41](#_Toc89776684)

# 1 Glossaire de termes[[1]](#footnote-1)

But

Résultat final spécifique désiré ou attendu comme conséquence, du moins en partie, d'une intervention ou d'une activité.

Apports

Ressources financières, humaines, matérielles, technologiques, et d'informations utilisées dans les interventions de développement.

Objectifs[[2]](#footnote-2)

Les objectifs désignent les buts spécifiques du Secteur et des activités intersectorielles au cours d'une période donnée.

Réalisations

Les réalisations désignent les changements concernant les capacités institutionnelles et comportementales pour les conditions de développement qui se produisent entre le moment où les produits sont obtenus et le moment où les buts sont atteints. Les résultats obtenus à ce niveau sont imputables, principalement, aux pouvoirs publics, même si ce point pourra parfois varier en fonction du contexte national.

Les réalisations indiquent si l'objectif est atteint. Elles sont habituellement, en partie mais pas en totalité, maîtrisées par l'organisation[[3]](#footnote-3).

Produits

Les produits sont les changements concernant les compétences ou les aptitudes et les capacités des personnes ou des institutions, ou la disponibilité de nouveaux produits et services résultant de la réalisation d'activités dans le cadre d'une intervention de développement *sous le contrôle de l'organisation*. Ils sont obtenus au moyen des ressources fournies et dans les délais fixés.

Dans le Rapport final de la CMDT-17, il est indiqué que les produits désignent les "produits et services" spécialisés offerts par l'UIT-D dans le cadre de son mandat, tel que défini à l'article 21 de la Constitution de l'UIT, qui comprend, entre autres, le renforcement des capacités et la diffusion des compétences spécialisées et des connaissances de l'UIT[[4]](#footnote-4).

Initiatives régionales et autres projets[[5]](#footnote-5)

Les [initiatives/priorités] régionales ont pour objet de traiter différents domaines prioritaires des télécommunications/TIC, par le biais de partenariats et de la mobilisation de ressources, afin de mettre en œuvre des projets. Dans le cadre de chaque initiative régionale, des projets sont élaborés et mis en œuvre afin de répondre aux besoins de la région. Les produits et services qui seront élaborés dans le cadre des initiatives régionales, afin d'atteindre les objectifs et les réalisations correspondants décrits dans la contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT, seront identifiés dans les descriptifs de projet pertinents.

Conformément à la double responsabilité de l'Union en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies et agent d'exécution pour la mise en œuvre de projets dans le cadre du système de développement des Nations Unies ou d'autres arrangements de financement, afin de faciliter et d'améliorer le développement des télécommunications/TIC, l'UIT‑D propose, organise et coordonne une assistance en matière de coopération technique dans le cadre d'initiatives et de projets régionaux.

Résultats

Les résultats sont les changements concernant l'état ou la condition qui découlent d'une relation de cause à effet. Il existe trois types de tels changements: les produits, les réalisations et les incidences, qui peuvent être amorcés par une intervention de développement. Les changements peuvent être prévus ou imprévus, positifs et/ou négatifs.

Gestion axée sur les résultats (GAR)

La GAR est une stratégie de gestion selon laquelle tous les acteurs contribuant directement ou indirectement à l'obtention d'un ensemble de résultats s'assurent que leurs processus, produits et services contribuent à l'obtention des résultats souhaités (produits, réalisations et buts ou incidences à plus haut niveau). Les acteurs, à leur tour, utilisent des informations et des preuves sur les résultats réels pour éclairer leur prise de décisions concernant la conception, le financement et la mise en œuvre des programmes et des activités, ainsi que pour la reddition de comptes et les rapports.

Alignement sur la nouvelle stratégie de l'UIT[[6]](#footnote-6): Les recommandations du Groupe de travail du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) (GT-GCDT-RDTP) ont guidé l'examen préliminaire effectué par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) sur le processus existant en matière de GAR.

Conformément aux recommandations du GT-GCDT-RDTP, le BDT a aligné son modèle de GAR pour imaginer de quelle manière il faudra repositionner et de recentrer le cadre de GAR et le modèle de fourniture de services en fonction des nouvelles priorités thématiques et les éléments d'accompagnement. Il sera certes nécessaire de continuer à ajuster ce modèle de GAR, selon les besoins, pour l'aligner sur les orientations données par le Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier (GTC-SFP), mais le cadre indique la manière dont le cadre général de GAR sera adapté pour s'aligner sur le nouveau Plan stratégique.

Le nouveau modèle de GAR consiste à appliquer une approche davantage axée sur les clients aux priorités thématiques définies par les Membres, de manière à permettre au BDT de cibler plus efficacement les produits, l'appui et les résultats selon ces chemins stratégiques, afin d'atteindre les objectifs fixés dans le [Programme Connect 2030](https://itu.foleon.com/itu/connect-2030-agenda/home/).

Ce modèle de GAR défini pour les nouvelles priorités thématiques servira de cadre pour la planification et l'évaluation futures et permettra d'adopter une structure commune pour le Plan stratégique et le Plan opérationnel. Il s'agira notamment d'intégrer davantage les statistiques et indicateurs de l'UIT et de l'ONU, afin de renforcer l'approche basée sur des données factuelles qui est utilisée pour l'analyse des besoins des pays et la planification. Le BDT pourra ainsi gagner en souplesse pour adapter son offre dans le domaine de l'appui technique et des services en fonction de l'évolution des tendances et des besoins des Membres.

Les efforts déployés par le BDT pour aligner le cadre de GAR sur la nouvelle stratégie de l'UIT lui permettront également d'affiner l'agencement et l'intégration de ses produits et services, en établissant l'ordre le plus logique pour l'appui technique et les conditions de réussite en fonction des chemins associés à la théorie du changement définie pour les nouvelles priorités thématiques, afin de s'appuyer davantage sur des données factuelles pour proposer des services correspondant aux besoins.

Afin d'assurer une approche cohérente et centrée sur les programmes dans le cadre de l'exécution du mandat à tous les niveaux et par l'intermédiaire de la présence régionale de l'UIT, le cadre du BDT est conçu de manière à garantir une synchronisation totale, au niveau régional, de la gestion axée sur les résultats, des priorités thématiques, de la planification opérationnelle, de l'offre d'appui technique ordonnée et des évaluations de la performance du portefeuille. Cela permettra également aux régions de faire correspondre de manière stratégique l'appui technique du BDT en fonction de chaque initiative régionale et des tendances locales spécifiques, tout en assurant un alignement avec la vision et la mission globales définies dans le Plan stratégique de l'UIT.

Résolution[[7]](#footnote-7)

Texte de la CMDT dans lequel figurent des dispositions relatives à l'organisation, aux méthodes de travail et aux programmes de l'UIT-D ainsi qu'aux Questions/thèmes à étudier.

Commissions d'études de l'UIT-D et Questions confiées aux commissions d'études[[8]](#footnote-8)

Les commissions d'études de l'UIT-D sont chargées d'élaborer des rapports, des lignes directrices et des recommandations sur la base des contributions que les membres soumettent pour examen à leurs membres. Les données sont recueillies grâce à des enquêtes, des contributions et des études de cas, et mises à la disposition des membres, qui peuvent les consulter facilement en utilisant les outils de gestion de contenus et de publication sur le web. Les commissions d'études examinent des Questions relatives aux télécommunications/TIC précises qui sont axées sur les tâches et sont prioritaires pour les Membres de l'UIT‑D, afin d'aider ces derniers à atteindre leurs objectifs dans le domaine du développement.

Les produits approuvés par les commissions d'études de l'UIT-D, et les documents de référence connexes sont utilisés pour faciliter la mise en œuvre de politiques, de stratégies, de projets et d'initiatives spéciales dans les États Membres. Ces activités permettent en outre d'étoffer la base des connaissances partagées par les membres. Des réunions traditionnelles, des forums électroniques et des réunions offrant la possibilité de participer à distance permettent de faire part de sujets présentant un intérêt commun, dans une atmosphère propice à un débat ouvert, à

l'échange d'informations et à la soumission de contributions d'experts sur les thèmes à l'étude. Les produits que les commissions d'études devront élaborer dans le cadre de l'étude des Questions seront définis dans le programme de travail correspondant à chaque Question.

Chaque Question confiée aux commissions d'études est la description d'un domaine de travail à étudier, qui débouche normalement sur l'élaboration de recommandations, nouvelles ou révisées, de lignes directrices, de manuels ou de rapports.

Éléments d'accompagnement[[9]](#footnote-9)

Les éléments d'accompagnement pour chaque domaine thématique prioritaire faciliteront la mise en œuvre des travaux par la Directrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT), de la même manière que les programmes ont été utilisés par le passé comme outils de mise en œuvre des activités, des projets et des initiatives.

Priorités thématiques[[10]](#footnote-10)

Les domaines thématiques prioritaires proposés visent à regrouper des domaines connexes à seule fin de créer des synergies, d'améliorer la coordination et de parvenir à des gains d'efficacité dans les travaux du BDT, ce qui permettra d'optimiser la répartition et l'utilisation des ressources. Les éléments qui étayent chaque domaine thématique prioritaire faciliteront la mise en œuvre des travaux par la Directrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT), de la même manière que les programmes ont été utilisés par le passé comme outils de mise en œuvre des activités, des projets et des initiatives.

Les quatre priorités thématiques proposées deviendront, en substance, les objectifs définis pour l'UIT-D dans le Plan stratégique, et les résultats attendus au titre des éléments d'accompagnement deviendront les réalisations dans le plan stratégique. Les éléments d'accompagnement proposés pour les priorités thématiques, qui seront établis sous leur forme définitive lors de l'élaboration du Plan d'action et du Plan stratégique, prendront en compte les produits existants dans le Plan d'action de Buenos Aires, tout en laissant la possibilité de préciser davantage les sujets existants et nouveaux. Il convient de noter qu'une liste des éléments d'accompagnement a été ajoutée sous chaque priorité thématique à titre d'exemple.

# 2 Introduction

Le Plan d'action d'Addis-Abeba (le Plan) est le plan opérationnel du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D), qui vise à assurer le suivi des priorités identifiées par les membres de l'UIT-D durant la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2022 (CMDT-22) et à les concrétiser. Axé sur les résultats, il guide la mise en œuvre de ces priorités et suit la structure du Plan stratégique de l'UIT pour la période 2024-2027.

Sur la base des priorités thématiques et des éléments d'accompagnement, le Plan aligne les travaux de l'UIT-D sur les Résolutions et Recommandations de l'UIT relevant du mandat de l'UIT-D, les initiatives régionales du BDT et les Questions confiées aux commissions d'études et établit un lien entre eux. Le Plan précise également la contribution de l'UIT-D à la mise en œuvre des grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et à la réalisation des grands Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies.

Pour chaque priorité thématique, le Plan d'action d'Addis-Abeba décrit le champ d'application, les activités et les objectifs et comprend des indicateurs fondamentaux de performance concernant la manière d'appuyer les membres de pour suivre les progrès accomplis pendant la période 2022‑2025[[11]](#footnote-11).

En outre, ce plan constitue la base du plan opérationnel annuel glissant de l'UIT-D et sert de cadre de mise en œuvre, étant donné qu'il décrit la manière de concrétiser les priorités et les objectifs de l'UIT-D tels qu'identifiés par les membres de l'UIT-D à la CMDT-22. Ces priorités reposent sur les compétences essentielles et les compétences spécialisées de l'UIT-D et sont étroitement liées aux priorités et objectifs identifiés dans les plans/initiatives de développement menés à plus grande échelle au titre des ODD des Nations Unies, dans le Plan stratégique de l'UIT et dans le Plan d'action du SMSI, avec lesquels elles sont harmonisés. En particulier, elles s'inscrivent toutes dans la perspective commune de parvenir au développement durable en tirant profit des possibilités offertes par les outils numériques et les technologies de l'information et de la communication.

Figure 1: Structure du Plan d'action d'Addis-Abeba

des ODD et des grandes orientations   
du SMSI

Plan stratégique de l'UIT

Réalisation

Contribution de l'UIT-D

Plan d'action d'Addis-Abeba

*4 priorités thématiques*

Transformation numérique

Connectivité

Membres de l'UIT-D

Mobilisation des ressources et coopération internationale

Environnement propice

Commissions d'études

Résolutions

Initiatives régionales

# 3 Structure du Plan d'action d'Addis-Abeba

Le Plan d'action d'Addis-Abeba suit un cadre de GAR reposant sur les priorités thématiques identifiées en tant que principaux domaines de travail, qui appuieront la mise en œuvre du Plan stratégique de l'UIT.

## 3.1 Priorités thématiques et éléments d'accompagnement

Le regroupement en priorités thématiques renforcera la coordination dans le cadre des travaux menés par le Bureau de développement des télécommunications, grâce à tous les éléments d'accompagnement, ce qui aboutira à une affectation et une utilisation optimales des ressources[[12]](#footnote-12). La Figure 1 montre de quelle manière la GAR appliquée au BDT sera réorganisée autour des nouvelles priorités thématiques et des éléments d'accompagnement.

## 3.2 Liens

Le Plan d'action est organisé en priorités thématiques et donne des informations sur les éléments ci-après et les liens entre ces éléments:

• Priorité thématique, comprenant une description complète, et éléments d'accompagnement, principaux produits et résultats correspondants.

• La Figure 1 montre, sous la forme d'un graphique, les liens entre les priorités thématiques et éléments d'accompagnement et:

– les ODD et les cibles associées;

– le Plan stratégique de l'UIT et les buts/cibles qui y sont définis;

– les grandes orientations du SMSI;

– les Résolutions et Recommandations de la CMDT et les Résolutions de la PP;

– les Initiatives régionales;

– les Questions confiées aux commissions d'études.

Figure 2: Résolutions de l'UIT en lien avec les priorités thématiques et les éléments d'accompagnement

Inclusion acceptée

Éléments d'accompagnement à l'étude

Proposition en vue d'en faire une priorité thématique distincte

***Connecter ceux qui ne le sont pas encore afin de parvenir au développement durable***

**2) Transformation   
numérique**

**1) Connectivité**

**Services et applications numériques**

• CMDT 37

**Déploiement des réseaux futurs**

• CMDT 43

**3) Environnement propice**

**Analyse des données et des marchés**

• PP 131

• CMDT 8, 16, 25

**Économie numérique**

• CMDT 16

**Connecter les zones rurales et isolées**

**Infrastructure numérique résiliente et sûre**

**Écosystèmes de l'innovation numérique**

• PP 205

• CMDT 30, 85

**Politiques et réglementation**

• PP 2, 8, 10, 18, 21, 22, 135, 138, 139, 174, 191, 195, 196, 201

• CMDT 16, 17, 22, 23, 25, 30, 37, 48, 64, 71, 77, 78, 79, 80, 81, 84, 85

**Cybersécurité**

• PP 130, 174, 179

• CMDT 45, 69

• AMNT 52, 58

**Environnement**

* CMDT 66

**Protection des données et de la vie privée**

**Instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC**

**Connectivité dans le contexte des pandémies et des catastrophes**

**Inclusion numérique**

• PP 70, 175, 179, 184, 198

• CMDT 46, 55, 58, 67, 76

**Télécommunications d'urgence**

• PP 136

• CMDT 34, 66

• CMR 646, 647

**Prise en compte des PMA/PDSL/PEID**

• CMDT 16

**Projets**

• CMDT 25, 52

**Commissions d'études de l'UIT-D**

* CMDT 5

**Participation des Membres**

* CMDT 27, 31, 71, 81, 86

**Questions liées à l'Internet**

**Développement   
des capacités et   
des compétences**

• CMDT 40, 73

**Partenariats**

* CMDT 58

**SMSI et ODD**

**4) Mobilisation des ressources et coopération internationale**

# 4 Mise en œuvre des objectifs et des produits

Figure 3: Priorités thématiques[[13]](#footnote-13)

***Connecter ceux qui ne le sont pas encore afin de parvenir au développement durable***

**2) Transformation   
numérique**

**1) Connectivité**

**ODD:**

2, 3, 4, 6, 8, 9, 11, 12, 14

**ODD:**

1, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 16, 17

**Objectif:**

Encourager le développement et l'utilisation des télécommunications/TIC ainsi que des applications et des services pour réduire les écarts dans le domaine du numérique et donner aux personnes et aux sociétés les moyens d'agir en faveur du développement durable

**Objectif:**

Encourager le développement de l'infrastructure et des services grâce à l'utilisation des technologies numériques nouvelles et émergentes, y compris l'instauration de la sécurité et de la confiance dans les télécommunications/TIC

**3) Environnement propice**

**ODD:**

1, 4, 5, 8, 9, 10, 16, 17

**Objectif:**

Favoriser un environnement politique et réglementaire propice amenant un développement durable des télécommunications/TIC

**Grandes orientations du SMSI:**

C2, C3, C5, C7, C9

**Grandes orientations du SMSI:**

C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C11

**Difficulté:**

Absence d'infrastructure de télécommunication/TIC large bande moderne, disponible, sûre, accessible et financièrement abordable

Lack of modern, available, secure, accessible, and affordable broadband telecommunication/ICT infrastructure

**Difficulté:**

Écarts persistants dans le domaine du numérique, en particulier pour les groupes vulnérables

**Grandes orientations du SMSI:** Toutes

**Difficulté:**

Disparités concernant les catalyseurs à l'appui de la progression de la connectivité et de la transformation numérique

**4) Mobilisation des ressources et coopération internationale**

**Objectif**:

Fournir les ressources et encourager la coopération internationale pour obtenir les réalisations pertinentes au niveau mondial, en donnant la priorité aux besoins des PMA, des PDSL et des PEID

**Difficulté:**

Ressources insuffisantes pour surmonter les difficultés rencontrées pour connecteur ceux qui ne le sont pas

Figure 4: Mise en œuvre de la priorité thématique "Connectivité"

Digital divide reduced and societies empowered for sustainable development

**Difficultés**

**Éléments d'accompagnement**

Objectif: encourager le développement de l'infrastructure et des services   
grâce à l'utilisation des technologies numériques nouvelles et émergentes, y compris l'instauration de la sécurité et de la confiance dans les télécommunications/TIC

**Déploiement des réseaux futurs**

**Télécommunica-tions d'urgence**

**[Cybersécurité]**

C2R – Évaluation de la résilience Internet pour les réseaux numériques nationaux

**Connectivité dans le contexte des pandémies et des catastrophes**

Vulnérabilité sociale et économique face aux pandémies et aux catastrophes

C2R – Modèles économiques durables pour des infrastructures numériques résilientes

C2R – Recommanda-tions stratégiques et réglementaires pour renforcer la connectivité et la résilience

Une infrastructure et des services numériques renforcés permettent une plus grande stabilité

Capacités insuffisantes concernant l'utilisation des TIC pour la gestion des catastrophes

Mesures de sécurité inadaptées à une connectivité élargie

Giga – Connectivité sûre et sécurisée dans les écoles

Gouvernance nationale en matière de cybersécurité

Capacités d'intervention de cybersécurité

Assistance concernant l'Indice mondial de cybersécurité

Cadres nationaux de protection en ligne des enfants

Appui pour les interventions en cas de catastrophe et déploiement d'équipements de télécommunica-tion d'urgence

Plans nationaux pour les télécommunica-tions d'urgence, systèmes d'alerte avancée multirisques, mise en situation et formations sur le protocole CAP

Amélioration de la résilience et de la réponse en cas d'urgence

Engagement renforcé en faveur de la cybersécurité

Questions relative aux champs électromagnétiques, disponibilité et fiabilité

Infrastructure ne permettant pas de suivre l'évolution technologique rapide

**Infrastructure numérique résiliente et sûre**

Giga – intégration des cartes de la connectivité large bande et des cartes de la connectivité dans les écoles

Appui dans le domaine de la gestion du spectre et de la radiodiffusion

Conformité et interopérabilité des dispositifs TIC

Progression de la connectivité fiable

**Réalisations**

Passage au protocole IPv6/à l'IoT et création de points IXP

Outils de cartographie de l'infrastructure TIC et de développement des réseaux

Connectivité large bande et rurale

**Produits**

**Priorité thématique Connectivité**

Note: "Protection des données et de la vie privée” est également un élément d'accompagnement à l'étude

Figure 5: Mise en œuvre de la priorité thématique "Transformation numérique"

Digital divide reduced and societies empowered for sustainable development

Difficultés à s'adapter à l'environnement numérique qui évolue rapidement

I-Codi – Élaborer des ateliers et des stages intensifs pour trouver des solutions aux problèmes de connectivité numérique

Partage de connaissances sur l'écosystème et autonomisation

Écosystème permettant l'accélération de l'innovation numérique

**Environnement**

Volume croissant de DEEE qui ne sont pas correctement répertoriés ou recyclés

Appui concernant les politiques relatives aux DEEE

Les changements climatiques et les jeunes

Institutionnaliser une économie circulaire dans le domaine de l'électronique

Création de villages intelligents

Stratégies en matière de services publics numériques et architecture d'entreprise

Stratégies numériques sectorielles: santé; agriculture; éducation

Technologies émergentes/  
plates-formes numériques

Services financiers numériques

Absence de stratégies numériques pour déployer des services clés à grande échelle

**Éléments d'accompagnement**

**Services et applications numériques**

Objectif: Élargir le développement et l'utilisation des télécommunications/TIC ainsi que des applications et des services pour réduire les écarts dans le domaine du numérique et donner aux personnes et aux sociétés les moyens d'agir en faveur du développement durable

**Priorité thématique Transformation numérique**

Accélérateurs pour l'écosystème numérique

**Réalisations**

Stratégies numériques globales pour attirer l'investissement et étendre les services

Modèle d'écosystème et surveillance

Appui concernant les statistiques et les données relatives aux DEEE

**Écosystème de l'innovation numérique**

**Difficultés**

**Produits**

Note: "Économie numérique" et "Instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC" sont d'autres éléments d'accompagnement à l'étude.

Figure 6: Mise en œuvre de la priorité thématique "Environnement propice"

Digital divide reduced and societies empowered for sustainable development

Objectif: Favoriser un environnement politique et réglementaire   
propice amenant un développement durable des télécommunications/TIC

Environnement numérique non propice à l'investissement, à l'innovation et à l'inclusion

Aider les pays à fournir et à analyser des données d'évaluation de la réglementation du numérique

Définition et application d'une stratégie, d'une politique et d'une réglementation sur le numérique pour les TIC

Mise en œuvre des Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR et des lignes directrices sur la modélisation économétrique/

des coûts

**Politiques et réglementation**

Amélioration des cadres politiques et réglementaires pour le développement des marchés et de la société numériques

Inclusion financière

Tous les groupes de population n'ont pas les mêmes possibilités d'accès aux TIC

Lutte contre la fracture numérique hommes-femmes et promotion des études/carrières scientifiques pour les jeunes filles

Promotion des stratégies en faveur de la jeunesse

Appui technique et politique en matière d'accessibilité des TIC

**Analyse des données et des marchés**

Déficit dans le domaine des données et des capacités empêchant l'essor des TIC

Autonomiser les parties prenantes – Normes relatives au développement des capacités et aux statistiques

Collaborer – Partenariats et manifestations

Communiquer – Outils sur la présence numérique et la productivité

Mieux comprendre – Produits relatifs aux données et aux connaissances

Des politiques fondées sur des données factuelles renforcent l'intégration dans la société numérique

**Développement des capacités et des compétences**

**Éléments d'accompagnement**

Déficit de compétences empêchant la participation à l'économie numérique

Développement des compétences numériques pour les communautés mal desservies et marginalisées

Développement des capacités des professionnels du secteur des TIC

Outils concernant politiques/stratégies relatives aux compétences numériques; Évaluation des compétences numériques nationales

Réduction de la fracture numérique pour les groupes auparavant exclus

Renforcement des compétences pour l'économie numérique

**Priorité thématique Environnement propice**

**Réalisations**

**Difficultés**

**Produits**

**Inclusion numérique**

Figure 7: Mise en œuvre de la priorité thématique "Mobilisation des ressources  
et coopération internationale"

Digital divide reduced and societies empowered for sustainable development

**Priorité thématique   
Mobilisation des ressources   
et coopération internationale**

Suivi de l'implication des Membres

Promotion des compétences spécialisées du BDT

**Commissions d'études de l'UIT-D**

**Engagement des Membres pour des effets renforcés**

Plate-forme d'apprentissage destinée aux Membres et élaboration conjointe de produits

**Partenariats**

**Projets**

Difficulté pour le BDT à répondre à la demande croissante de mise en œuvre de projets

Développement des compétences du BDT concernant la gestion de projets

Appui aux experts techniques du BDT dans le domaine de la gestion de projets

Évaluation des projets et contrôle qualité

Grandes qualité et efficacité dans la fourniture des compétences spécialisées du BDT

**Difficultés**

**Éléments d'accompagnement**

Objectif: Fournir les ressources et encourager la coopération internationale   
pour obtenir les réalisations pertinentes au niveau mondial, en donnant la priorité aux besoins des PMA, des PDSL et des PEID

**Prise en compte des besoins des PMA, des PDSL et des PEID**

**Réalisations**

L'adoption des produits par les Membres amène un développement fondé sur les TIC

Outils de marketing numérique pour toucher de nouveaux publics

Les partenariats stratégiques élargissent la portée des compétences spécialisées du BDT

**Produits**

Membres impliqués et plus divers

# Initiatives régionales

Afrique

|  |
| --- |
| **AFR1:** Soutenir la transformation numérique pour permettre une transition rapide vers l'économie numérique tout en accélérant l'innovation en Afrique |
| **Objectif:** Aider les États Membres de la région Afrique à tirer pleinement parti de la transformation numérique en remédiant aux problèmes existants d'ordre politique et réglementaire, et en mettant au point des stratégies visant à encourager le développement et l'utilisation de technologies numériques dans plusieurs secteurs de l'économie et à favoriser l'innovation.  Compte tenu du potentiel énorme des technologies numériques pour contribuer à l'accélération du développement socioéconomique des pays, et de leur rôle indispensable pour parvenir à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la réalisation des 17 ODD, l'UIT est invitée à aider les États Membres de la région Afrique à bâtir, développer et soutenir des économies fondées sur le numérique.  **Résultats attendus:**  1) Fournir une assistance aux fins de l'élaboration de stratégies nationales dans le domaine de la transformation numérique, axées sur des politiques et des réglementations propices, permettant de favoriser le recours aux technologies numériques dans l'économie.  2) Aider à élaborer des plans d'action assortis d'indicateurs fondamentaux de performance (IFP) liés au numérique et prévoyant l'adoption de cyberapplications orientées vers le développement durable dans divers secteurs économiques et services d'administration en ligne des pays africains.  3) Aider à mener des recherches sur l'état d'avancement de la transformation numérique des secteurs d'activité en Afrique, les tendances et les besoins au niveau régional.  4) Établir des partenariats entre les membres de l'UIT pour encourager l'échange de bonnes pratiques et le partage de connaissances en ce qui concerne la mise en œuvre des projets de transformation numérique.  5) Faciliter l'adoption et l'application de normes pertinentes visant à remédier aux problèmes d'interopérabilité qui découlent de la généralisation de l'innovation numérique, qui engendre des changements et des perturbations.  6) Contribuer à la définition de modèles de financement permettant de faciliter la transformation numérique des économies en Afrique et à la recherche de possibilités de partenariat pour mettre en place des cadres durables en matière d'innovation.  7) Contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'un plan de long terme global et inclusif de renforcement des capacités humaines et institutionnelles, qui constituera un pilier fondamental pour assurer la transformation numérique de l'économie et garantir son bon fonctionnement tout en tenant compte de la formation et du renforcement des compétences des citoyens en ce qui concerne les technologies émergentes.  8) Contribuer à l'établissement de centres d'excellence et de pépinières d'entreprises pour faire émerger et développer des idées innovantes et des start-ups en Afrique.  9) Renforcer les moyens dont disposent les États Membres pour promouvoir l'accessibilité et améliorer les compétences spécialisées, de façon à répondre aux besoins des personnes handicapées en matière de TIC et à renforcer par la même leur utilisation des applications numériques. |

|  |
| --- |
| **AFR2:** Mise en œuvre et expansion des infrastructures à large bande, de la connectivité et des technologies émergentes |
| **Objectif:** Promouvoir le déploiement des infrastructures à large bande pour aider les États Membres en Afrique à veiller à ce que les avantages de la connectivité haut débit de bonne qualité et les retombées des technologies émergentes profitent à tous.  **Résultats attendus:**  1) Fournir une assistance aux fins de l'élaboration de plans stratégiques nationaux et régionaux, axés sur des politiques et des réglementations propices aux réseaux large bande haut débit et de qualité dans la région.  2) Fournir une assistance et échanger des bonnes pratiques en ce qui concerne les stratégies nationales relatives au large bande et améliorer les activités de renforcement des capacités, appliquer et assurer le suivi des plans nationaux relatifs au large bande pour utiliser efficacement le fonds pour le service universel et élaborer des modèles économiques viables sur le plan financier et opérationnel, afin de fournir un accès au large bande financièrement abordable dans les zones mal desservies et non desservies.  3) Tirer parti de programmes de développement visant à étendre la connectivité aux PME et aux entreprises pour créer des emplois, soutenir la croissance économique et favoriser le développement économique.  4) Tirer parti de programmes de développement visant à étendre la connectivité aux entités relevant des domaines de l'éducation et de la santé; aux PME et aux entreprises; et aux habitations et aux communautés pour permettre l'accès à du contenu numérique pertinent.  5) Fournir un appui permettant d'échanger de bonnes pratiques relatives aux modèles de financement et de recenser les possibilités de partenariat propres à favoriser le large bande haut débit et de qualité.  6) Fournir une assistance pour encourager l'harmonisation des plans sous-régionaux relatifs au large bande, de façon à garantir à tous un accès équitable au large bande haut débit et de qualité.  7) Aider à renforcer les capacités humaines, dans le cadre notamment de programmes de formation et d'ateliers, afin d'échanger des compétences spécialisées et de permettre aux personnes handicapées de participer à l'élaboration de nouvelles technologies large bande et d'en tirer parti.  8) Fournir une assistance en ce qui concerne le développement d'initiatives relatives au réseau dorsal régional et continental pour garantir la résistance des câbles sous-marins.  9) Mieux faire connaître les cadres réglementaires et politiques liés aux questions de gestion du spectre, conformément aux décisions de l'UIT, notamment en ce qui concerne la planification, la commercialisation, le réaménagement et le partage du spectre, ainsi que les cadres concernant l’octroi de licences d'utilisation du spectre dans le contexte de la concurrence, des obligations et de la tarification.  10) Élaborer, mettre en œuvre et examiner des politiques et des cadres juridiques et réglementaires, notamment pour la protection des infrastructures de réseau, les codes de construction, la réglementation et les normes techniques applicables aux infrastructures de fibre jusqu'au domicile (FFTH), la construction collaborative dans le cadre des travaux de génie civil, l'obligation de service universel (USO) de prochaine génération, le partage d'infrastructures et la facilitation de l'acquisition de droits de passage et de sites. |

|  |
| --- |
| 11) Réaliser les études de faisabilité nécessaires et établir des feuilles de route aux niveaux national et régional pour déployer des technologies émergentes avec une connectivité haut débit, telles que les technologies 5G, renforcer les capacités et développer l'écosystème pour pouvoir utiliser la 5G.  12) Élaborer et mener des campagnes de sensibilisation et de mesures concernant l'exposition aux champs électromagnétiques et la sécurité relative à cette exposition, ainsi que sur les avantages des technologies hertziennes, en s'appuyant sur des recommandations scientifiques et médicales. |

|  |
| --- |
| **AFR3:** Renforcer la confiance, la sûreté et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/technologies de l'information et de la communication et la protection des données personnelles |
| **Objectif:** Aider les États Membres à élaborer et mettre en œuvre des politiques, des stratégies, des normes, des mécanismes et des activités de renforcement capacités humaines destinés à renforcer la sécurité des réseaux et des systèmes d'information, à protéger les données et les personnes, notamment les groupes vulnérables comme les enfants, et à garantir la confiance numérique. Protéger les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les applications associées.  **Résultats attendus:**  1) Aider les États Membres à améliorer leur état de préparation à la cybersécurité, en se basant sur les piliers de l'Indice mondial de cybersécurité de l'UIT et les buts du programme Connect 2030.  2) Aider les États Membres à évaluer, adopter, élaborer et mettre en œuvre un cadre réglementaire et législatif en matière de cybersécurité aux niveaux régional et national.  3) Mettre en place un cadre mondial de collaboration et de sensibilisation, aux niveaux régional et sous-régional, en vue d'instaurer une culture mondiale de la cybersécurité et d'aider les consommateurs à mieux comprendre les risques et à s'en prémunir.  4) Fournir une assistance aux fins de l'élaboration de contenus permettant aux consommateurs de connaître leurs droits et leurs responsabilités en matière de protection des données au moment d'effectuer des transactions électroniques et physiques, et sensibiliser l'opinion aux cybermenaces, aux mesures de cybersécurité et à la qualité de service dans le cadre de l'utilisation des TIC.  5) Encourager l'échange de bonnes pratiques et le partage de connaissances entre les États Membres en ce qui concerne les mécanismes de lutte contre la cybercriminalité et les cybermenaces.  6) Aider les États Membres à créer et constituer des équipes nationales d'intervention en cas d'incident/d'urgence informatique (CIRT/CERT), et renforcer les mécanismes de coopération entre ces équipes, aux niveaux régional et sous-régional. |

|  |
| --- |
| **AFR4:** Promouvoir les technologies émergentes et les écosystèmes d'innovation |
| **Objectif:** Instaurer un écosystème de l'innovation numérique propice pouvant faire face aux révolutions technologiques, et mettre en place un environnement durable propice à l'utilisation des technologies émergentes et au développement des MPME et des start-ups.  **Résultats attendus:**  1) Fournir une assistance pour mener une évaluation globale des capacités humaines et institutionnelles et de l'environnement réglementaire dans le domaine de l'innovation numérique, des technologies émergentes et des MPME, aux niveaux national et régional.  2) Aider les États Membres à élaborer le cadre législatif et réglementaire nécessaire pour promouvoir les entreprises numériques et l'innovation et la création de MPME.  3) Fournir une assistance aux fins de définition et d'adoption de stratégies nationales et de mise en place d'infrastructures, telles que des laboratoires d'innovation et de recherche, pour ouvrir la voie à l'utilisation des technologies émergentes dans les différents secteurs de l'économie.  4) Contribuer à l'expansion de l'entrepreneuriat numérique et des MPME en concluant des partenariats mondiaux visant à atteindre les objectifs prioritaires de développement à l'échelle nationale et à élaborer des modèles de financement afin d'obtenir les investissements nécessaires pour développer et déployer continuellement des technologies émergentes.  5) Définir un cadre global de renforcement des capacités humaines pour renforcer les compétences des ressources humaines et les former dans le domaine des technologies émergentes et des matériels liés à l'innovation numérique.  6) Faire comprendre l'importance de la protection de la propriété intellectuelle et élaborer des cadres réglementaires pertinents. |

Figure 8: [Initiatives régionales pour l'Afrique et synergies avec les priorités thématiques]

***Connecter ceux qui ne le sont pas encore en Afrique afin de parvenir au développement durable***

**2) Transformation   
numérique**

**1) Connectivité**

**Services et applications numériques**

* AFR 1 – Résultats 1, 2, 3

**Déploiement des réseaux futurs**

* AFR 1 – Résultat 5
* AFR 2 – Résultats 4, 6

**3) Environnement propice**

**Infrastructure numérique résiliente et sûre**

* AFR 2 – Résultats 8, 9, 12

**Économie numérique**

* AFR 1 – Résultat 6
* AFR 4 – Résultat 3

**Analyse des données et des marchés**

**Politiques et réglementation**

* AFR 2 – Résultats1, 2, 10, 11
* AFR 4 – Résultats 2, 6

**Cybersecurité**

* AFR 3 – Tous les résultats

**Écosystèmes de l'innovation numérique**

* AFR 2 – Résultat 3
* AFR 4 – Résultat 1

**Connectivité dans le contexte des pandémies et des catastrophes**

**Environnement**

**Inclusion numérique**

* AFR 1.9

**Développement des capacités et des compétences**

* AFR 1 – Résultats 7, 8
* AFR 2 – Résultat 7
* AFR 4 – Résultat 5

**Télécommunications d'urgence**

**Participation des membres**

**Prise en compte des PMA/PDSL/PEID**

**Projets**

**Partenariats**

* AFR 1 – Résultat 4
* AFR 3 – Résultat 5
* AFR 4 – Résultat 4

**Commissions d'études de l'UIT-D**

**4) Mobilisation des ressources et coopération internationale**

**Amériques**

|  |
| --- |
| **AMS1:** Déploiement d'infrastructures de télécommunication/TIC modernes, résilientes, sécurisées et durables |
| **Résultats attendus:**  1) Fournir une assistance à des fins d'élaboration, de financement et de mise en œuvre de plans relatifs au large bande et de réseaux résilients aux niveaux national, régional et sous-régional, y compris un appui aux réseaux communautaires, en accordant une attention particulière aux communautés autochtones, aux zones mal desservies et non desservies, aux aires protégées et aux populations vulnérables, en tenant compte de solutions de connectivité innovantes pouvant être déployées et gérées à l'échelle locale, notamment de l'accès au spectre et aux réseaux à haut débit.  2) Fournir une assistance à des fins d'élaboration, de financement et de mise en œuvre de plans nationaux pour les télécommunications d'urgence et les infrastructures de réseau.  3) Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC, notamment en menant des activités de renforcement des capacités et en contribuant à l'élaboration de stratégies nationales en matière de cybersécurité.  4) Utiliser efficacement les télécommunications/TIC durables pour atténuer les effets des changements climatiques et améliorer la viabilité environnementale.  5) Fournir une assistance à des fins d'élaboration de plans de gestion efficace du spectre, permettre un accès financièrement abordable aux équipements dorsaux, développer des points d'échange Internet (IXP) et utiliser convenablement le fonds pour le service universel. |

|  |
| --- |
| **AMS2:** Amélioration et intensification des programmes de maîtrise des outils et compétences numériques et d'inclusion numérique, en particulier ceux proposés aux populations vulnérables |
| **Résultats attendus:**  1) Soutenir le renforcement des capacités humaines grâce à des projets de renforcement des capacités nationaux, régionaux et sous-régionaux, tels que des programmes ou des ateliers de formation, pour échanger des avis spécialisés et des connaissances, ainsi que des données d'expériences nationales et internationales, pour mettre à disposition des compétences et des outils pratiques permettant de réduire les fractures numériques, y compris la fracture numérique entre les hommes et les femmes, afin de contribuer au développement de télécommunications/TIC durables, et favoriser ainsi la concurrence, les investissements et l'innovation.  2) Fournir une assistance diligente pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de projets et de programmes de maîtrise des outils et compétences numériques et d'inclusion numérique. |

|  |
| --- |
| **AMS3:** Appui efficace à la transformation numérique et aux écosystèmes d'innovation grâce à des projets de connectivité modulables, financés et durables |
| **Résultats attendus:**  1) Fournir une assistance aux fins de l'aménagement et de la mise en place d'infrastructures fondamentales et de services en ligne conçus pour un usage spécifique.  2) Renforcer les capacités et la coopération multi-parties prenantes pour favoriser et améliorer l'innovation dans le domaine des télécommunications/TIC, et appuyer ainsi la transformation numérique dans la région, en accordant une attention particulière à tous les pays en développement de la région, notamment les PMA, les PDSL et les PEID, et les communautés autochtones, en particulier les jeunes et les femmes dans les zones et les communautés rurales, isolées, mal desservies ou non desservies.  3) Favoriser la participation active de la société civile, des institutions financières internationales, de partenaires du secteur privé, des établissements universitaires et d'autres acteurs pertinents. |

|  |
| --- |
| **AMS4:** Mise en place d'environnements politiques et réglementaires conduisant à connecter les personnes qui ne le sont pas encore grâce à des télécommunications/TIC accessibles et abordables qui favorisent la réalisation des ODD et le passage à une économie numérique |
| **Résultats attendus:**  1) Appuyer et favoriser les télécommunications/TIC durables dans tous les pays en développement de la région, notamment les PMA, les PDSL et les PEID ainsi que les zones protégées pour les communications d'urgence, et défendre, rétablir et favoriser une utilisation durable des écosystèmes terrestres.  2) Appuyer la mise en place d'un environnement politique et réglementaire propice et favoriser les investissements et l'innovation pour connecter les personnes qui ne le sont pas encore et atteindre les ODD.  3) Soutenir les États Membres dans la mise en œuvre de stratégies politiques et réglementaires pour connecter les personnes qui ne le sont pas encore, en mettant l'accent sur l'accessibilité financière, et soutenir les petits opérateurs et les réseaux communautaires.  4) Renforcer la communication avec tous les pays en développement de la région, notamment les PMA, les PDSL et les PEID, afin qu'ils participent davantage aux processus de l'UIT et bénéficient de financements et d'avis de spécialistes.  5) Appuyer l'inclusion financière numérique et favoriser la possibilité d'effectuer des transactions électroniques. |

Figure 9: [Initiatives régionales pour la région Amériques et synergies   
avec les priorités thématiques]

***Connecter ceux qui ne le sont pas encore dans la région Amériques afin de parvenir au développement durable***

**2) Transformation   
numérique**

**1) Connectivité**

**Services et applications numériques**

• AMS 3 – Résultat 1

**Déploiement des réseaux futurs**

• AMS 1 – Résultats 1, 5

**Infrastructure numérique résiliente et sûre**

**Économie numérique**

**3) Environnement propice**

**Analyse des données et des marchés**

**Cybersecurité**

• AMS 1 – Résultat 3

**Écosystèmes de l'innovation numérique**

• AMS 3 – Résultat 2

**Politiques et réglementation**

• AMS 4 – Résultats 2, 3, 4

**Connectivité dans le contexte des pandémies et des catastrophes**

**Environnement**

• AMS 1 – Résultat 4

• AMS 4 – Résultat 1

**Télécommunications d'urgence**

• AMS 1 – Résultat 2

**Inclusion numérique**

• AMS 2 – Résultat 2

• AMS 3 – Résultat 2

• AMS 4 – Résultat 5

**Développement des capacités et des compétences**

• AMS 2 – Résultats 1, 2

**Prise en compte des PMA/PDSL/PEID**

**Projets**

**Commissions d'études de l'UIT-D**

**Participation des membres**

• AMS 3 – Résultat 4

**Partenariats**

**4) Mobilisation des ressources et coopération internationale**

**États arabes**

|  |
| --- |
| **ARB1:** Promouvoir la transformation numérique et permettre l'inclusion numérique, en particulier pour apporter une réponse rapide en cas d'épidémie et d'urgence |
| **Objectif:** Permettre la transformation numérique et développer des services numériques en s'appuyant sur les télécommunications/TIC et en créant des infrastructures évoluées pour soutenir la transformation numérique et atteindre des niveaux élevés d'inclusion numérique, en particulier pour apporter une réponse rapide en cas d'épidémie et d'urgence. |

|  |
| --- |
| **ARB2:** Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC à l'ère des technologies numériques nouvelles et émergentes, y compris pour la protection en ligne des enfants |
| **Objectif:** Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC en soutenant le déploiement d'infrastructures flexibles et de services sûrs, encourager la protection en ligne des enfants et lutter contre les cybermenaces sous toutes leurs formes, y compris l'utilisation abusive des télécommunications/TIC. |

|  |
| --- |
| **ARB3:** Développer l'infrastructure numérique, promouvoir l'accès universel et appuyer les villes et communautés intelligentes |
| **Objectif:** Faciliter la fourniture d'un accès universel à la connectivité haut débit en développant des infrastructures flexibles et favorisant les synergies, et créer les conditions permettant d'assurer une couverture totale et de prendre en charge les technologies nouvelles et émergentes, et prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que les villes et les sociétés deviennent rapidement intelligentes. |

|  |
| --- |
| **ARB4:** Innovation et entrepreneuriat numériques |
| **Objectif:** Mener des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation à la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat numériques, en particulier auprès des jeunes, et autonomiser les femmes, afin d'exploiter les outils de communication/des TIC pour lancer des projets et des activités économiques axés sur l'offre d'emplois. |

|  |
| --- |
| **ARB5:** Élaborer une réglementation collaborative pour le numérique et harmoniser les cadres politiques et réglementaires applicables aux technologies de l'information et de la communication et à l'économie numérique |
| **Objectif:** Renforcer la coopération entre les régulateurs, les décideurs dans plusieurs secteurs et d'autres acteurs du domaine des télécommunications/TIC, et créer un environnement propice dans le cadre d'une réglementation collaborative pour le numérique. |

Figure 10: [Initiatives régionales pour les États arabes et synergies   
avec les priorités thématiques]

***Connecter ceux qui ne le sont pas encore dans les États arabes afin de parvenir au développement durable***

**2) Transformation   
numérique**

**1) Connectivité**

**Services et applications numériques**

**Déploiement des réseaux futurs**

• ARB 3

**Infrastructure numérique résiliente et sûre**

**Économie numérique**

• ARB 4

**Écosystèmes de l'innovation numérique**

**Cybersecurité**

• ARB 2

**3) Environnement propice**

**Analyse des données et des marchés**

**Connectivité dans le contexte des pandémies et des catastrophes**

* ARB 1

**Environnement**

**Politiques et réglementation**

• ARB 3

**Télécommunications d'urgence**

**Inclusion numérique**

• ARB 4

**Développement des capacités et des compétences**

**Partenariats**

**Projets**

**Commissions d'études de l'UIT-D**

**Participation des membres**

**Prise en compte des PMA/PDSL/PEID**

**4) Mobilisation des ressources et coopération internationale**

**Asie-Pacifique**

|  |
| --- |
| **ASP1:** Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement, y compris des pays insulaires du Pacifique, et des pays en développement sans littoral |
| **Objectif:** Fournir une assistance particulière aux pays les moins avancés (PMA), aux petits États insulaires en développement (PEID), y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux pays en développement sans littoral (PDSL), afin de satisfaire leurs besoins prioritaires dans le domaine des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC).  **Résultats attendus:**  1) Élaboration de cadres politiques et réglementaires relatifs à l'infrastructure large bande, aux applications des TIC et à la cybersécurité, compte tenu des besoins particuliers des PMA, des PEID, y compris des pays insulaires du Pacifique, et des PDSL, et renforcement des capacités humaines pour faire face aux problèmes futurs en matière de politiques et de réglementation.  2) Promotion de l'accès universel au large bande financièrement abordable et efficace dans les PMA, les PEID, y compris les pays insulaires du Pacifique, et les PDSL.  3) Fourniture d'une assistance aux PMA, aux PEID, y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux PDSL en ce qui concerne l'adoption d'applications des télécommunications/TIC relatives à la gestion des catastrophes, s'agissant de la prévision des catastrophes, de la planification préalable aux catastrophes, du suivi des catastrophes, de l'adaptation à leurs effets et de l'atténuation de ces derniers, de l'intervention en cas de catastrophes ainsi que de la remise en état et du rétablissement des réseaux de télécommunication/TIC, en fonction de leurs besoins prioritaires.  4) Fourniture d'une assistance aux PMA, aux PEID, y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux PDSL dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour atteindre les objectifs arrêtés à l'échelle internationale, tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA, les Orientations de Samoa pour les PEID et le Programme d'action de Vienne pour les PDSL. |

|  |
| --- |
| **ASP2:** Tirer parti des technologies de l'information et de la communication pour favoriser l'économie numérique et des sociétés numériques inclusives |
| **Objectif:** Aider les États Membres à utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les technologies émergentes pour tirer parti des avantages de l'économie numérique en surmontant les problèmes liés aux capacités humaines et techniques, y compris en améliorant et élargissant les compétences numériques pour réduire l'écart entre les hommes et les femmes, et en aidant les groupes vulnérables[[14]](#footnote-14) pour réduire la fracture numérique.  **Résultats attendus:**  1) Planification et élaboration de cadres stratégiques nationaux sur l'économie numérique et de kits pratiques associés pour certaines applications et certains services TIC.  2) Création d'un registre de tous les travaux menés par l'UIT dans le domaine de l'économie numérique depuis la Conférence mondiale de développement des télécommunications (Buenos Aires, 2017), qui devra être mis à jour chaque année.  3) Élaboration de politiques, de stratégies et de lignes directrices concernant la mise en œuvre efficace et sans délai de l'économie numérique, y compris l'utilisation de l'Internet des objets (IoT), des applications et plates-formes centrées sur les TIC, de l'intelligence artificielle, de la 5G et des mégadonnées.  4) Accélération de l'état de préparation de l'infrastructure numérique grâce au déploiement sans délai de technologies utilisant la fibre optique, la 4G et la 5G ainsi que d'applications TIC/mobiles pour améliorer la fourniture de services à valeur ajoutée dans des secteurs tels que la santé, l'éducation, l'environnement, l'agriculture, la gouvernance, l'énergie, les services financiers et le commerce électronique. Ce faisant, il est également possible d'avoir recours aux fonds et aux ressources des banques de développement pour la relance économique.  5) Définition, compilation et échange de connaissances, de bonnes pratiques et d'études de cas sur diverses applications des télécommunications/TIC.  6) Élaboration de programmes intersectoriels nationaux/régionaux de maîtrise des outils numériques et d'acquisition de compétences numériques en faveur de l'inclusion, notamment pour les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes ayant des besoins particuliers.  7) Renforcement de la coopération internationale relative aux technologies nouvelles et émergentes dans le domaine des télécommunications/TIC pour faire en sorte que tous les pays participant à la chaîne de valeur mondiale puissent profiter de la transformation numérique. |
|

|  |
| --- |
| **ASP3:** Promouvoir le développement des infrastructures pour améliorer la connectivité numérique et connecter ceux qui ne le sont pas |
| **Objectif:** Aider les États Membres à développer les infrastructures des télécommunications/TIC pour faciliter la fourniture de services et d'applications compte tenu de la disponibilité et de l'accessibilité, y compris financière, des infrastructures pour connecter ceux qui ne le sont pas.  **Résultats attendus:**  1) Passage/transition des réseaux analogues aux réseaux numériques appropriés, utilisation de technologies filaires et hertziennes financièrement abordables (y compris l'interopérabilité de l'infrastructure des TIC) et optimisation de l'utilisation du dividende numérique.  2) Utilisation optimale des technologies nouvelles et émergentes en vue du développement des réseaux de communication, y compris l'infrastructure et les services liés aux technologies 5G et aux réseaux électriques intelligents.  3) Examen et révision, si nécessaire, des objectifs nationaux existants en matière de large bande et renforcement des capacités en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans nationaux relatifs au large bande (notamment en apportant un appui pour l'étude de l'état des réseaux nationaux large bande et de la connectivité internationale) afin de fournir un accès large bande dans les zones non desservies ou mal desservies, de promouvoir un accès financièrement abordable, en particulier pour les jeunes, les femmes, les peuples autochtones et les enfants, de choisir les technologies adaptées, de développer et d'utiliser efficacement le fonds pour le service universel et d'élaborer des modèles économiques viables, sur le double plan financier et opérationnel.  4) Promotion des points d'échange Internet (IXP) comme solution à long terme pour améliorer la connectivité et le déploiement de réseaux et d'applications IPv6 et pour faciliter le passage de l'IPv4 à l'IPv6)  5) Renforcement des capacités d'exécution des procédures de conformité et d'interopérabilité (C&I) et mesures propres à faciliter la mise en place de systèmes C&I communs au niveau régional/sous-régional (y compris l'adoption et l'application d'accords de reconnaissance mutuelle).  6) Examen des questions relatives à la gestion du spectre, notamment en ce qui concerne la planification des fréquences radioélectriques, l'harmonisation de l'utilisation des fréquences attribuées et identifiées pour les télécommunications mobiles internationales (IMT), l'amélioration des systèmes de contrôle des émissions radioélectriques et les mesures propres à faciliter la mise en œuvre des décisions des CMR.  7) Renforcement des compétences en matière de développement et d'utilisation des services de Terre et des services spatiaux.  8) Amélioration de la connectivité à l'échelle régionale dans le domaine des TIC et renforcement de la coopération avec les organisations internationales ou régionales dans le cadre de programmes tels que l'autoroute de l'information dans la région Asie‑Pacifique (AP-IS). |

|  |
| --- |
| **ASP4:** Créer un environnement politique et réglementaire favorable pour accélérer la transformation numérique |
| **Objectif:** Aider les États Membres à élaborer des cadres politiques et réglementaires adaptés, à mettre en place des services numériques dans les différents secteurs de l'économie, à encourager l'innovation, à améliorer les compétences, à développer l'échange d'informations et à renforcer la coopération dans le domaine de la réglementation, de façon à contribuer à la création d'un environnement réglementaire favorable pour toutes les parties prenantes.  **Résultats attendus:**  1) Échange d'informations sur l'évolution des cadres juridiques, politiques et réglementaires ainsi que du marché dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et dans les économies numériques ainsi rendues possibles.  2) Élaboration, mise en œuvre et examen de stratégies, de politiques et de cadres juridiques et réglementaires, notamment en ce qui concerne l'obligation de service universel (USO) de prochaine génération, la protection des consommateurs, la transformation des petites et moyennes entreprises (PME) en entreprises numériques, l'innovation et l'esprit d'entreprise.  3) Promotion de dialogues inclusifs et renforcement de la coopération entre les régulateurs nationaux et régionaux, les décideurs et les autres parties prenantes du secteur des télécommunications/TIC ainsi qu'avec les autres secteurs de l'économie sur les questions politiques, juridiques, réglementaires et commerciales d'actualité.  4) Renforcement des capacités institutionnelles, humaines et techniques concernant les questions politiques, juridiques, réglementaires, économiques et financières d'actualité ainsi que l'évolution du marché.  5) Sensibilisation accrue aux cadres politiques et réglementaires liés à la confidentialité des données et aux données transfrontières.  6) Élaboration de cadres stratégiques pour appuyer les activités de recherche‑développement dans le domaine des TIC dans les pays en développement. |

|  |
| --- |
| **ASP5**: Contribuer à la mise en place d'un environnement des TIC fiable et solide. |
| **Objectif**: Aider les états Membres à concevoir et gérer des réseaux et des services sûrs, fiables et solides et à surmonter les problèmes liés aux changements climatiques et à la gestion des pandémies mondiales et des catastrophes.  **Résultats attendus**:  1) Recueil de stratégies nationales/régionales, mise en place de capacités nationales/régionales en matière de cybersécurité, par exemple des équipes d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT), et échange de bonnes pratiques afin de favoriser une culture de la cybersécurité.  2) Renforcement de la coopération et de la coordination institutionnelles entre les principaux acteurs et les principales parties prenantes aux niveaux national, régional et mondial (notamment en organisant des cyberexercices) et renforcement de la capacité d'examiner les problèmes liés à la cybersécurité.  3) élaboration de plans nationaux sur les télécommunications d'urgence et d'initiatives fondées sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), en vue de fournir une assistance médicale (cybersanté) et humanitaire en cas de catastrophe et dans les situations d'urgence.  4) Intégration de dispositifs de résilience face aux catastrophes dans les réseaux et infrastructures de télécommunication et élaboration de solutions faisant appel aux TIC (y compris l'utilisation des technologies hertziennes et satellitaires), afin d'améliorer la résilience des réseaux.  5) établissement de systèmes de contrôle et d'alerte avancée reposant sur des normes et raccordés aux réseaux nationaux et régionaux et utilisation accrue de systèmes de capteurs terrestres/spatiaux passifs ou actifs aux fins de la prévision et de la détection des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets.  6) Formulation de stratégies et de mesures globales visant à atténuer les effets dévastateurs des changements climatiques et à y faire face, y compris de politiques en matière de déchets d'équipements électriques et électroniques. |

Figure 11: [Initiatives régionales pour l'Asie-Pacifique et synergies   
avec les priorités thématiques]

***Connecter ceux qui ne le sont pas encore dans la région Asie-Pacifique afin de parvenir au développement durable***

**2) Transformation   
numérique**

**1) Connectivité**

**Services et applications numériques**

• ASP 2 – Résultats 1, 4

**Déploiement des réseaux futurs**

• ASP 1 – Résultat 4

• ASP 2 – Résultats 1, 2, 4, 5, 6

**3) Environnement propice**

**Économie numérique**

• ASP 2 – Résultats 1, 2, 4

**Analyse des données et des marchés**

**Infrastructure numérique résiliente et sûre**

**Écosystèmes de l'innovation numérique**

**Politiques et réglementation**

• ASP 1 – Résultat 3

• ASP 3 – Résultat 3

• ASP 4 – Résultats 1, 2, 3, 5, 6

**Cybersecurité**

• ASP 1 – Résultat 1

• ASP 5 – Résultats 1, 2

**Environnement**

• ASP 5 – Résultat 6

**Connectivité dans le contexte des pandémies et des catastrophes**

**Inclusion numérique**

• ASP 2 – Résultat 6

**Télécommunications d'urgence**

• ASP 5 – Résultats 3, 4, 5

**Développement des capacités et des compétences**

• ASP 3 – Résultat 8

• ASP 4 – Résultat 4

**Prise en compte des PMA/PDSL/PEID**

• ASP 1 – Résultat 4

**Projets**

**Commissions d'études de l'UIT-D**

• ASP 2 – Résultat 5

**Partenariats**

• ASP 2 – Résultat 7

**Participation des membres**

**4) Mobilisation des ressources et coopération internationale**

**Région de la CEI**

|  |
| --- |
| **CEI1:** Développement de l'infrastructure pour promouvoir l'innovation et les partenariats concernant la mise en œuvre des nouvelles technologies – Internet des objets, y compris l'Internet industriel des objets, réseaux de prochaine génération 5G/IMT-2020 et NET-2030, technologies quantiques, intelligence artificielle, santé numérique, éducation numérique, protection de l'environnement, villes intelligentes, compétences numériques, etc. |
| **Objectif:** Fournir aux États Membres de l'UIT de la région une assistance concernant l'adoption par les opérateurs de télécommunication de technologies innovantes (mise en place en tant que nouveaux services), tout en garantissant la stabilité et l'efficacité accrue des réseaux de télécommunication, y compris des réseaux de prochaine génération 5G/IMT-2020 et NET-2030, dans le contexte de la mise en œuvre ubiquitaire du concept et des technologies de l'Internet des objets, de l'Internet industriel des objets, des technologies quantiques, de l'intelligence artificielle, de la santé numérique, de l'éducation numérique, de la protection de l'environnement, des villes intelligentes, des compétences numériques, etc.  **Résultats attendus:**  1) Élaboration de recommandations sur les nouvelles technologies.  2) Mise en place d'une infrastructure de télécommunication/TIC pour promouvoir l'innovation et les partenariats concernant la mise en œuvre de nouvelles technologies.  3) Augmentation du niveau technologique des organisations mettant au point des solutions et le niveau global de bien-être de la population dans la région.  4) Élaboration de recommandations concernant la mesure des paramètres des transmissions de données numériques via des canaux de télécommunication, l'Internet et la téléphonie dans les systèmes de communication modernes et futurs, en veillant à ce que les résultats des activités de surveillance soient reproductibles et traçables.  5) Réduction de la fracture numérique dans les pays de la région de la CEI. |

|  |
| --- |
| **CEI2:** Cybersécurité et protection des données personnelles |
| **Objectif:** Fournir aux États Membres de l'UIT de la région une assistance concernant le développement et la maintenance de réseaux et de services numériques sécurisés, fiables et stables et la résolution des problèmes liés à la protection des données personnelles.  **Résultats attendus:**  1) Création d'équipes nationales d'intervention en cas d'incident de cybersécurité (CIRT) et renforcement de ces équipes.  2) Renforcement des capacités, amélioration des moyens de communication et d'intervention en cas d'incident et mise en place d'un travail collectif constant associant les équipes nationales d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT) de la région pour lutter contre les cybermenaces sous la forme d'exercices de cybersécurité mondiaux, interrégionaux, régionaux et nationaux.  3) Formation et perfectionnement de spécialistes ayant des profils techniques ou de responsable dans le cadre de programmes de formation régionaux et nationaux ciblés.  4) Coordination des activités de collecte et de partage des bonnes pratiques relatives à l'élaboration de stratégies nationales en matière de cybersécurité et de mesure de l'importance donnée par les pays à la cybersécurité. |
|
| **CEI3:** Créer un environnement juridique et réglementaire favorable pour accélérer la transformation numérique |
| **Objectif:** Fournir aux États Membres de l'UIT de la région une assistance concernant l'élaboration des textes juridiques et réglementaires associés et le développement des services numériques dans différents secteurs économiques, en encourageant l'innovation, en intensifiant le partage d'information et en renforçant la coopération dans le domaine de la réglementation, pour contribuer ainsi à l'instauration d'un environnement réglementaire favorable pour toutes les parties prenantes.  **Résultats attendus:**  1) Création d'un écosystème de l'innovation interconnecté permettant le développement des start-up et la transformation numérique dans les pays de la région.  2) Assistance spécialisée concernant la création de services publics numériques fondés sur l'innovation ouverte.  3) Assistance spécialisée concernant l'élaboration de cadres réglementaires et juridiques et de mécanismes de coordination permettant la promotion de l'innovation dans les secteurs des services financiers et de l'éducation (Fintech et Edtech).  4) Partage d'informations concernant l'évolution du cadre juridique et réglementaire et du marché dans le secteur des TIC et l'économie numérique.  5) Création des capacités institutionnelles, humaines et techniques concernant les points pertinents de la législation du secteur, les questions réglementaires, les questions économiques et financières et l'évolution du marché dans le secteur. |

|  |
| --- |
| **CEI4:** Compétences numériques et accessibilité des TIC pour la population, en particulier pour les personnes handicapées |
| **Objectif:** Fournir aux États Membres de l'UIT de la région une assistance concernant la formulation de recommandations relatives au développement des compétences numériques de la population, en particulier des personnes handicapées.  **Résultats attendus:**  1) Étude détaillée portant sur les besoins des personnes handicapées en termes de méthodes de formation pour l'acquisition de compétences numériques.  2) Recommandations relatives au développement et au renforcement de la maîtrise des outils numériques pour les personnes handicapées.  3) Création d'un réseau de centres de formation pour les personnes handicapées, y compris dans les zones isolées des pays.  4) Instructions pédagogiques et formation à l'intention des enseignants des centres de formation pour les personnes handicapées.  5) Recommandations relatives au développement des compétences numériques de la population pour accéder à l'art et à la culture et à la suppression des obstacles empêchant le public d'accéder aux collections des musées.  6) Coopération avec les musées afin d'élaborer des programmes spéciaux permettant au public d'accéder à leurs expositions.  7) Cours de perfectionnement, forums, formations et séminaires à l'intention des professionnels sur des questions relatives au développement des compétences numériques du public pour accéder à l'art et à la culture. |
| **CEI5:** Développement des villes et communautés intelligentes |
| **Objectif:** Fournir aux États Membres de l'UIT de la région une assistance concernant l'élaboration de cadres juridiques et réglementaires, la création de l'infrastructure nécessaire, la mise en place de services et applications modernes pour différents aspects des villes et communautés intelligentes (éducation, soins de santé, tourisme, transports, énergie, sécurité, environnement, etc.) et l'amélioration de la maîtrise des outils numériques pour les habitants, les entreprises et les autorités.  **Résultats attendus:**  1) Recommandations relatives à l'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire pour le développement des villes et communautés intelligentes à tous les niveaux d'architecture, ainsi qu'à l'aspect organisationnel du développement des villes et communautés intelligentes.  2) Recommandations sur le développement de l'infrastructure nécessaire, y compris sur l'utilisation des télécommunications et d'autres supports de connectivité afin d'appuyer et de faciliter le développement durable des villes et communautés intelligentes et durables dans les pays en développement.  3) Exécution de projets pilotes concernant différents aspects du développement des villes et communautés intelligentes (éducation, soins de santé, tourisme, transports, énergie, sécurité, environnement, etc.).  4) Système de notation et d'indicateurs fondamentaux de performance pour les villes et communautés intelligentes.  5) Poursuite de l'organisation de cours, de séances de formation et de séminaires sur des questions relatives au développement des villes et communautés intelligentes et amélioration de la maîtrise des outils numériques pour les habitants, les entreprises et les autorités. |

Figure 12: [Initiatives régionales pour la CEI et synergies avec les priorités thématiques]

***Connecter ceux qui ne le sont pas encore dans la région de la CEI afin de parvenir au développement durable***

**2) Transformation   
numérique**

**1) Connectivité**

**Services et applications numériques**

• CEI 1 – Résultat 3

• CEI 3 – Résultat 2

• CEI 4 – Résultat 6

• CEI 5 – TOUS

**Déploiement des réseaux futurs**

• CEI 1 – Résultats 1, 2, 4

**3) Environnement propice**

**Infrastructure numérique résiliente et sûre**

**Économie numérique**

• CEI 3 – Résultat 4

**Analyse des données et des marchés**

**Cybersecurité**

• CEI 2 – Résultats 1, 2, 3, 4

**Politiques et réglementation**

• CEI 3 – Résultat 3

**Connectivité dans le contexte des pandémies et des catastrophes**

**Écosystèmes de l'innovation numérique**

• CEI 3 – Résultat 1

**Inclusion numérique**

• CEI 1 – Résultat 5

• CEI 4 – Résultats 1, 2, 3, 4

**Télécommunications d'urgence**

**Environnement**

• CEI 5 – Résultat 6

**Développement des capacités et des compétences**

• CEI 2 – Résultat 4

• CEI 3 – Résultat 5

• CEI 4 – Résultats 1, 3, 4, 5, 7

**4) Mobilisation des ressources et coopération internationale**

**Projets**

**Partenariats**

**Prise en compte des PMA/PDSL/PEID**

**Commissions d'études de l'UIT-D**

**Participation des membres**

**Europe**

|  |
| --- |
| **EUR1:** Développement de l'infrastructure numérique |
| **Objectif:**Faciliter la mise en place d'une connectivité gigabitaire grâce au développement d'infrastructures résilientes favorisant les synergies et à l'instauration d'un environnement propice garantissant une couverture ubiquitaire.  **Résultats attendus:** *Fourniture d'une assistance aux pays qui en ont besoin dans les domaines suivants:*  1) Élaboration et mise à jour de plans et d'études de faisabilité pour la mise en place d'une connectivité haut débit universelle et résiliente assortie de tous les éléments pertinents, notamment les législations, les normes, la structure de l'organisation, le renforcement des capacités et les mécanismes de coopération, selon les besoins.  2) Évaluation de la dynamique, des enjeux et des perspectives liés au déploiement des technologies correspondantes et échanges de bonnes pratiques et d'études de cas sur les diverses possibilités susmentionnées moyennant l'organisation d'ateliers, de conférences ou de webinaire régionaux.  3) Échange de lignes directrices sur la réglementation collaborative entre le secteur des télécommunications et d'autres secteurs où des synergies sont possibles, comme les secteurs de l'énergie, ferroviaire et des transports.  4) Mise en correspondance des infrastructures et des services ubiquitaires en encourageant l'harmonisation des approches adoptées dans l'ensemble de la région et en tenant compte des méthodes de partage des infrastructures appliquées par les pays, y compris élaboration de systèmes de cartographie des réseaux large bande et installations associées et promotion de solutions innovantes pour une connectivité effective.  5) Initiatives sur le déploiement plus large des services TIC large bande et la contribution à un environnement durable.  6) Initiatives visant à sensibiliser et éduquer les citoyens aux télécommunications/TIC et questions nouvelles et émergentes comme l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques produits par les systèmes de radiocommunication sans fil. |
| *Priorités thématiques du BDT:* Développement des réseaux et de l'infrastructure, Politiques et réglementation.  *ODD:* 9, 17  *Grandes orientations du SMSI:* C2, C9, C6  *Programme Connect 2030:* Objectif 1, Objectif 2 |

|  |
| --- |
| **EUR2:** La transformation numérique au service de la résilience |
| **Objectif:** Faciliter les processus de transformation numérique des services dans différents secteurs (agriculture, santé, administration publique, éducation), notamment ceux des pouvoirs publics, afin de garantir une meilleure résilience face aux situations de crise, notamment des pandémies.  **Résultats attendus:** *Fourniture d'une assistance aux pays qui en ont besoin dans les domaines suivants:*  1) Créer une plate-forme d'échange de données d'expérience et de connaissances entre les pays.  2) Mettre en place une infrastructure technique et de services (centres de données, réseaux, passerelles sécurisées, authentification, interopérabilité, normes et métadonnées) et renforcer les capacités au sein des administrations et des institutions nationales.  3) Encourager le développement et multiplier les types de services de transactions en ligne, y compris les applications pour les services entre administrations (A2A) et entre une administration et un consommateur (A2C).  4) Créer les capacités nécessaires pour accélérer le passage au numérique aux niveaux national et régional, grâce à l'élaboration de stratégies nationales et de programmes dédiés.  5) Gagner la confiance du public en améliorant la sécurité des services de cybergouvernement, le passage au numérique et les campagnes de sensibilisation, notamment en encourageant les administrations nationales et d'autres institutions à utiliser les solutions fondées sur des applications en matière de cybergouvernement.  6) Recenser les points à améliorer et les principaux facteurs horizontaux à prendre en compte pour la mise en œuvre réussie des services de cybergouvernement et du passage au numérique, par exemple l'identification numérique sécurisée et accessible, les outils pour l'analyse des données, l'intégration de solutions relatives aux flux de travail et l'approche en matière de réutilisation des données, et encourager le développement de ces approches. |
| *Priorité thématique du BDT:* Services et applications numériques  *ODD:* 2, 3  *Grandes orientations du SMSI:* C7  *Programme Connect 2030:* s.o. |

|  |
| --- |
| **EUR3:** Inclusion numérique et renforcement des compétences |
| **Objectif:**Promouvoir un accès équitable aux TIC et aux compétences numériques afin que toutes les couches de la société, y compris les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers, les femmes et les jeunes, puissent tirer parti des télécommunications/TIC.  **Résultats attendus:** *Fourniture d'une assistance aux pays qui en ont besoin dans les domaines suivants:*  1) Mettre à profit l'accessibilité numérique pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers afin d'en faire une priorité pour les pays et fournir un appui à ces personnes moyennant l'élaboration et la mise à jour de stratégies et de politiques, compte tenu des normes régionales ou mondiales, le renforcement des capacités, la promotion de l'innovation, le suivi de la mise en œuvre de l'accessibilité numérique et la création de nouveaux partenariats ou le renforcement des partenariats existants comme Europe accessible – Des TIC pour tous.  2) Renforcer l'égalité hommes-femmes dans tous les groupes du secteur des télécommunications/TIC et des autres secteurs en offrant des possibilités de collaboration, en maximisant les retombées et en appuyant la création de nouveaux projets et la mise en œuvre à plus grande échelle des projets efficaces en cours.  3) Permettre une véritable autonomisation, association et participation des jeunes dans le secteur des télécommunications/TIC et dans les autres secteurs et mettre en place de nouveaux mécanismes et débouchés professionnels.  4) Évaluer les méthodes nationale et régionale de renforcement des compétences numériques, élaborer des stratégies ou des plans d'action nationaux et régionaux, développer les compétences numériques, les connaissances et les programmes de formation nécessaires et fournir un appui aux formateurs.  5) Nouer et/ou renforcer les partenariats avec le secteur privé, les organisations régionales et sous-régionales, les organisations du système des Nations Unies, les établissements universitaires et les autres parties prenantes possibles en faveur de l'inclusion numérique dans la région Europe et partout dans le monde. |
| *Priorités thématiques du BDT:* Inclusion numérique, Renforcement des capacités  *ODD:* 4, 5, 8, 10, 17  *Grandes orientations du SMSI:* C3, C4, C7  *Programme Connect 2030:* Objectif 2 |

|  |
| --- |
| **EUR4:** Confiance dans l'utilisation des technologies numériques |
| **Objectif:**Faciliter le déploiement d'une infrastructure résiliente et de services sécurisés permettant à tous, en particulier les enfants, d'utiliser les télécommunications/TIC en toute confiance dans la vie quotidienne.  **Résultats attendus:** *Fourniture d'une assistance aux pays qui en ont besoin dans les domaines suivants:*  1) Fournir des plates-formes et des outils régionaux de renforcement des capacités humaines afin d'accroître la confiance dans l'utilisation des télécommunications/TIC, y compris élaborer des approches communes de renforcement des capacités en matière de cybersécurité à l'intention des pays d'Europe avec des programmes d'acquisition de compétences intersectorielles dans le domaine de la cybersécurité, des lignes directrices encourageant les compétences se rapportant à de multiples secteurs (par exemple droit, psychologie, sciences sociales, économie, gestion de la sécurité et des risques, diplomatie et compétences interdisciplinaires).  2) Échanger des bonnes pratiques et des études de cas nationales et régionales, effectuer des enquêtes sur le renforcement de la confiance dans l'utilisation des TIC, avec des formations, et créer d'autres possibilités d'échanges de connaissances et d'expérience.  3) Élaborer ou revoir les stratégies nationales de cybersécurité, notamment promouvoir la sécurité en ligne, en garantissant la participation de multiples parties prenantes (gouvernements, enfants et jeunes, parents, tuteurs et éducateurs, secteur privé et fournisseurs de services de connectivité, chercheurs et milieux universitaires, organisations non gouvernementales, organismes chargés de l'application de la loi, services sanitaires et sociaux).  4) Créer des équipes nationales d'intervention en cas d'incident de sécurité informatique (CSIRT), ou renforcer leurs capacités, ainsi que les réseaux correspondants pour appuyer ces équipes grâce à une coopération entre elles.  5) Organiser des exercices de simulation ou d'apprentissage, par exemple des cyberexercices ou d'autres manifestations aux niveaux national et régional, en coopération avec des organisations internationales ou régionales et fournir une assistance aux pays pour l'élaboration d'outils grâce à la création de synergies et à l'optimisation des ressources.  6) Instaurer l'environnement en ligne plus sûr dont les enfants et les jeunes ont besoin en menant des activités de sensibilisation et d'éducation relatives à la cybersécurité, à la mise en œuvre et à la promotion des Lignes directrices disponibles sur la protection en ligne des enfants et à d'autres ressources éducatives, en encourageant les pouvoirs publics à identifier les risques et les vulnérabilités pour les enfants dans le cyberespace et en favorisant l'initiation média pour ce qui est de la cybersécurité. |
| *Priorités thématiques du BDT:* Cybersécurité, Renforcement des capacités  *ODD:* 9, 16, 17  *Grandes orientations du SMSI:* C5  *Programme Connect 2030:* s.o. |

|  |
| --- |
| **EUR5:** Écosystèmes de l'innovation numérique |
| **Objectif:**Promouvoir des environnements qui soient favorables à l'innovation et à l'entrepreneuriat grâce à des approches systémiques fondées sur les télécommunications/TIC, dans le but de réduire les disparités croissantes en matière d'innovation numérique dans la région.  **Résultats attendus:** *Fourniture d'une assistance aux pays qui en ont besoin dans les domaines suivants:*  1) Stratégies et politiques nationales en faveur de l'innovation numérique telles que profils ou examens par pays, évaluations de l'innovation sectorielle pour fournir une évaluation précise des lacunes dans le domaine de l'innovation numérique.  2) Plates-formes de renforcement des capacités et d'échange de connaissances telles que des forums régionaux de l'innovation, des concours d'innovation ouverts, des formations sur le développement de l'écosystème pour doter les parties prenantes des moyens dont elles ont besoin.  3) Initiatives et projets de renforcement de l'écosystème, tels que des "bacs à sable" technologiques, des programmes d'appui aux start-up et à l'entrepreneuriat dans le domaine des technologies pour produire des effets concrets.  4) Promotion des partenariats multi-parties prenantes et multisectoriels et entre différents écosystèmes et en leur sein, dans une optique de durabilité et de reproduction à plus grande échelle.  5) Promotion de l'inclusion grâce à l'échange et à la mise en relation des bonnes pratiques et à l'établissement de liens entre différents écosystèmes avec une attention particulière pour l'égalité hommes-femmes et la jeunesse. |
| *Priorité thématique du BDT:* Écosystèmes de l'innovation numérique  *ODD:* 9, 17, 8  *Grandes orientations du SMSI:* C1  *Programme Connect 2030:* Objectif 4 |

Figure 13: [Initiatives régionales pour l'Europe et synergies avec les priorités thématiques]

***Connecter ceux qui ne le sont pas encore en Europe afin de parvenir au développement durable***

**2) Transformation   
numérique**

**1) Connectivité**

**Déploiement des réseaux futurs**

• EUR 1 – Résultats 1, 2, 4

**Services et applications numériques**

• EUR 2 – Tous

**3) Environnement propice**

**Infrastructure numérique résiliente et sûre**

**Économie numérique**

• EUR 3 – Résultat 4

**Analyse des données et des marchés**

**Cybersecurité**

• EUR 4 – TOUS

**Écosystèmes de l'innovation numérique**

• EUR 5 – Tous

**Politiques et réglementation**

• EUR 1 – Résultat 3

**Cybersecurité**

**Environnement**

• EUR 1 – Résultat 5

**Inclusion numérique**

• EUR 3 – Résultats 1, 2, 3, 5

**Télécommunications d'urgence**

**Développement des capacités et des compétences**

• EUR 1 – Résultat 6

• EUR 2 – Résultat 2

* EUR 3 – Result 4

**4) Mobilisation des ressources et coopération internationale**

**Partenariats**

**Projets**

**Prise en compte des PMA/PDSL/PEID**

**Commissions d'études de l'UIT-D**

**Participation des membres**

**Questions confiées aux commissions d'études**

**Résolutions et Recommandations**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Sauf indication contraire, tous les termes figurant dans ce glossaire sont tirés du Manuel "[Results-Based Management Handbook](https://unsdg.un.org/sites/default/files/UNDG-RBM-Handbook-2012.pdf)" du Groupe des Nations Unies pour le développement. [↑](#footnote-ref-1)
2. [Rapport final de la CMDT-17](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC17/Documents/WTDC17_final_report_fr.pdf), Annexe contenant le glossaire du plan stratégique de l'Union pour la période 2020‑2023, p.52. [↑](#footnote-ref-2)
3. [Rapport final de la CMDT-17](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC17/Documents/WTDC17_final_report_fr.pdf), Annexe contenant le glossaire du plan stratégique de l'Union pour la période 2020‑2023, p.52. [↑](#footnote-ref-3)
4. [Rapport final de la CMDT-17](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC17/Documents/WTDC17_final_report_fr.pdf), Partie B, Annexe contenant le glossaire du plan stratégique de l'Union pour la période 2020-2023, p.52. [↑](#footnote-ref-4)
5. Partie C du Rapport final de la CMDT-17. [↑](#footnote-ref-5)
6. Adapté de la réponse donnée par le Secrétariat dans le cadre de l'examen de la présence régionale de l'UIT réalisé par PricewaterhouseCoopers. [↑](#footnote-ref-6)
7. Résolution 1 de la CMDT. [↑](#footnote-ref-7)
8. Résolution 1 de la CMDT; Partie C du Rapport final de la CMDT-17. [↑](#footnote-ref-8)
9. GT-GCDT-RDTP, 30 juin – 1er juillet 2021, Document 19. [↑](#footnote-ref-9)
10. GT-GCDT-RDTP, 30 juin – 1er juillet 2021, Document 19. [↑](#footnote-ref-10)
11. Le Plan d'action d'Addis-Abeba peut être mis à jour ou modifié par le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), afin de tenir compte de l'évolution de l'environnement des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC) ou de l'évaluation des résultats qui sera effectuée chaque année. [↑](#footnote-ref-11)
12. Les éléments d'accompagnement pour chaque domaine thématique prioritaire faciliteront la mise en œuvre des travaux par le Bureau de développement des télécommunications. Par le passé, les programmes étaient utilisés de la même manière qu'un outil de mise en œuvre des activités, des projets et des initiatives. [↑](#footnote-ref-12)
13. Objectifs et difficultés adaptés des recommandations formulées par le GT-GTDC-RDTP sur les priorités thématiques. [↑](#footnote-ref-13)
14. Par groupes vulnérables, on entend les personnes ayant des besoins particuliers, y compris les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées. [↑](#footnote-ref-14)